

JUIFS ET FRANCS-MAÇONS

PAR RENÉ LE MOAL

L'histoire surprend toujours l'homme curieux mais encombré de certitudes. Ainsi, le 18^e siècle, qui est pour tous « le siècle des Lumières », lesquelles peuvent facilement être nommées, produira les excommunications antimaçonniques, de même qu'il permettra au grand Voltaire des considérations sur les Juifs qui vaudraient des poursuites à son auteur aujourd'hui. Aussi bien, les Juifs n'étaient pas les bienvenus dans toutes les loges de France (l'une, de Bordeaux, clamait en 1749 que « *jamais Juifs ne seraient admis parmi nous* ») ; ne parlons pas de celles de Prusse.

Mais l'histoire réelle permet aussi aux hommes et aux nations de corriger leurs erreurs, que leur rachat soit le fruit d'une évolution, ou qu'à la faveur d'une révolution ou d'une guerre, les valeurs humanistes remportent une victoire toujours à consolider. Ainsi André Combes nous rend-il service en soulignant le rôle de l'armée napoléonienne, parfois décriée, dans l'éradication de toute barrière antisémite à l'entrée des loges dans les villes germaniques ou polonaises où elle passait. Un palmarès que ses suivantes ne pourront arborer.

Après, les initiations de Juifs se multiplièrent, encouragées par les bulles papales. Parmi eux, un homme dont les convictions démocratiques, progressivement forgées, marqueront le siècle. Adolphe Crémieux, initié à 22 ans par la loge *Le Bienfait Anonyme*, à Nîmes, fut le premier député juif français. Ministre de la Justice sous Guizot, incarcéré par Louis-Napoléon, il redevient ministre de la Justice le 4 septembre 1870 et signe le décret qui offre aux Juifs d'Algérie la nationalité française. Muni du 33^e degré du REAA, pro Gadlu, il avait été élu Souverain Grand Commandeur en 1869. Il votera l'instauration de la République en 1875. Sa conception de la citoyenneté était tournée vers le culte de l'universalisme (P. Birnbaum). Un exemple à méditer, ajoute Samuël Tomei, ici son biographe après André Combes, à l'heure « *où la république se tribalise sous prétexte de respect des différences* ».

Dans ce dossier consacré aux rapports historiques de la franc-maçonnerie et des Juifs et, au-delà, à ce que la franc-maçonnerie leur doit, il fallait aussi s'interroger sur l'origine de la présence si importante de personnages et mots hébreux dans nos rituels. On la doit d'abord, dit Roger Dachez, aux *Constitutions* de 1723, rédigées par deux pasteurs, l'un presbytérien écossais, Anderson, et l'autre anglican né protestant en France, Desaguliers. Avaient-ils lu Calvin, hébraïste et helléniste, pour qui « *la pure connaissance de Dieu vient des Juifs* » et « *Israël est le miroir de l'humanité* » ? Quoi qu'il en soit, ces non-catholiques bâtirent un légendaire maçonnique très biblique, même si, au fil des années et des réformes, « *le courant hermético-kabbalistique de la Renaissance* » fournit également une forte contribution.

■ R. L. M.



Illustration de couverture :
Adolphe Crémieux,
par Jean Lecomte du Noüy
© RMN / Jean-Gilles Berizzi